



RCS : PARIS

Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

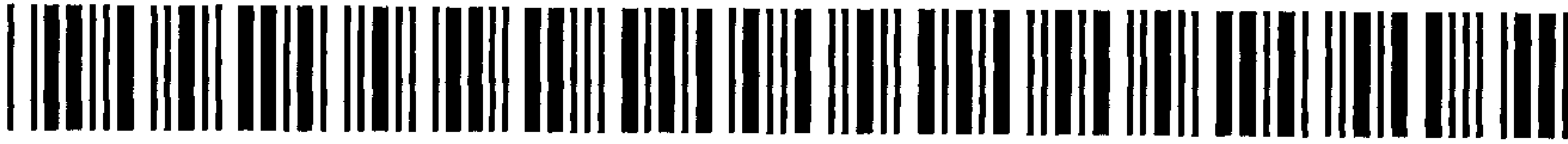
Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2006 B 24247

Numéro SIREN : 493 290 233

Nom ou dénomination : 59 INVESTISSEMENT

Ce dépôt a été enregistré le 05/07/2017 sous le numéro de dépôt 49242



20170492422016

DATE DEPOT : 05/07/2017

N° DE DEPOT : 49242

N° GESTION : 2006B24247

N° SIREN : 493290233

DENOMINATION : 59 INVESTISSEMENT

ADRESSE : 6 rue Du commandant rivière 75008 PARIS

MILLESIME : 2016

.

59 INVESTISSEMENT

Société à responsabilité limitée
au capital de 903 650 euros
Siège social : 6 rue du Commandant Rivière
75008 PARIS
RCS PARIS 493 290 233 (2006 B 24247)

Greffes du tribunal
de commerce de Paris
Comptes annuels déposés le :
07 JUIL. 2017
Sous le N° : 49242


TEXTE DE LA RESOLUTION VOTEE ET ADOPTEE A
L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 29
MAI 2017

DEUXIÈME RESOLUTION

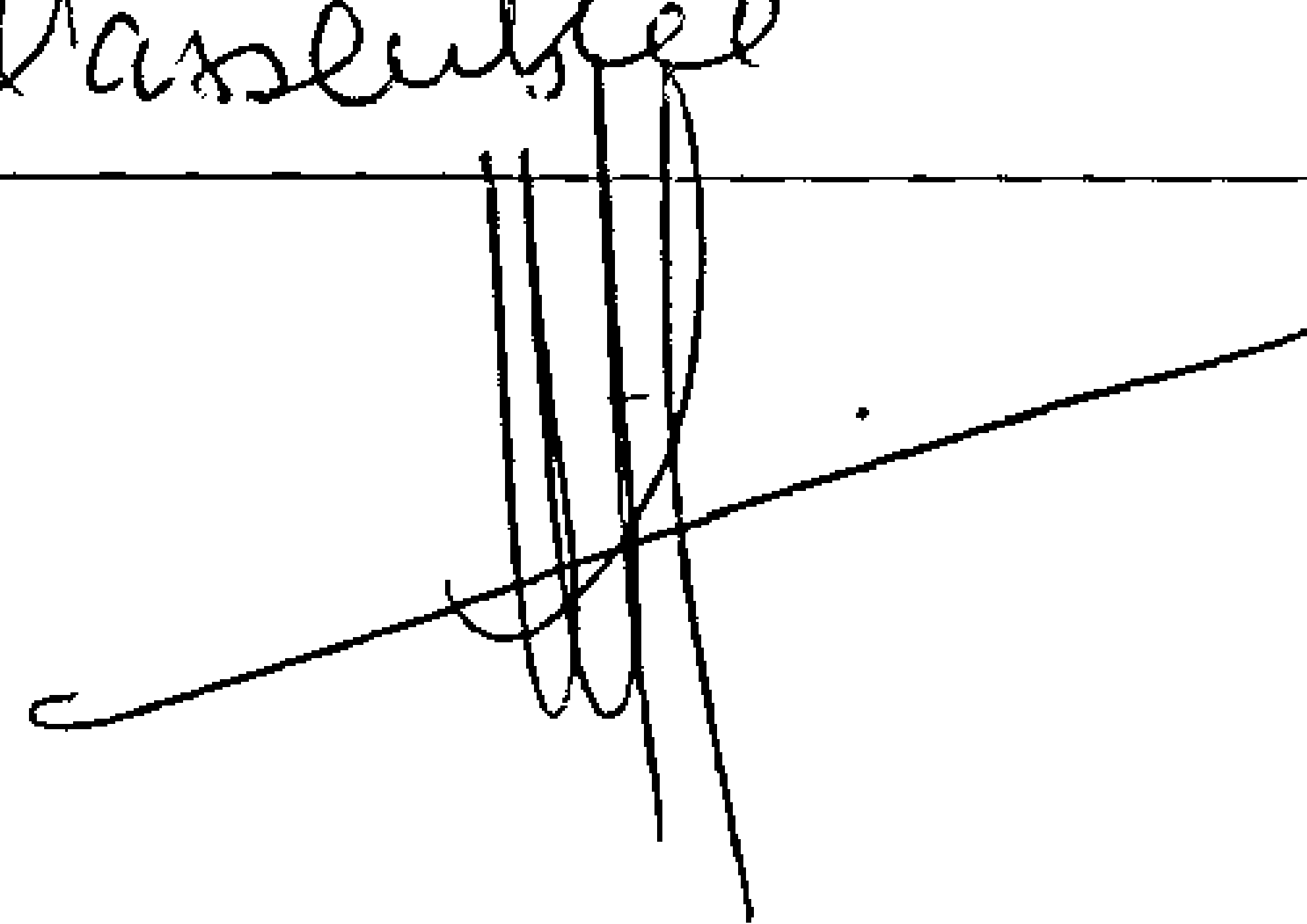
Nous vous proposons d'affecter la perte de l'exercice s'élevant à 17 842 euros de la manière suivante :

- en totalité la somme négative de 17 842 euros
au poste AUTRES RESERVES
qui passe de la somme de
758 179 euros à la somme de
740 337 euros.

L'assemblée générale prend acte que, qu'il n'y a jamais eu lieu à distribution de dividendes.

Philippe BEAULIEU
gérant

Texte certifié conforme à l'assemblée

Texte certifié conforme
à l'assemblée


Désignation de l'entreprise :	SARL 59 INVESTISSEMENT	Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois *	12
Adresse de l'entreprise	6 RUE DU COMMANDANT RIVIERE 75008 PARIS	Durée de l'exercice précédent *	12
Numéro SIRET *	4 9 3 2 9 0 2 3 3 0 0 0 1 1	Néant ☐	

				Exercice clos le	
				31/12/2016	
		Brut	Amortissements, provisions	Net	
		1	2	3	
ACTIF IMMOBILISÉ *	Capital souscrit non appelé (I)	AA			
	Frais d'établissement *	AB			
	Frais de développement *	CX			
	Concessions, brevets et droits similaires	AF			
	Fonds commercial (1)	AI			
	Autres immobilisations incorporelles	AJ			
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL			
	Terrains	AN			
	Constructions	AP	157 000	7 179	149 821
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR			
	Autres immobilisations corporelles	AT	2 578	52	2 526
	Immobilisations en cours	AV			
	Avances et acomptes	AX			
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS			
	Autres participations	CU	1 418 000		1 418 000
	Créances rattachées à des participations	BB			
	Autres titres immobilisés	BD			
	Prêts	BF			
	Autres immobilisations financières *	BI	1 520		1 520
TOTAL (II)		BJ	1 579 098	7 230	1 571 868
ACTIF CIRCULANT	Matières premières, approvisionnements	BL	195 440		195 440
	En cours de production de biens	BN			
	En cours de production de services	BP			
	Produits intermédiaires et finis	BR			
	Marchandises	BT			
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV			
	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	292 138		292 138
	Autres créances (3)	BZ	463 041		463 041
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB			
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres)	CD			
	Disponibilités	CF	7 952		7 952
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	621		621
TOTAL (III)		CJ	959 192		959 192
Comptes de bilan passif	Frais d'émission d'emprunt à court terme	CA			
	Prêts et remboursements à court terme	CM			
	Frais de conversion actif *	CN			
	TOTAL GENERAL (IV)	CO	2 538 290	7 230	2 531 060

②

BILAN — PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051-SD 2017

Désignation de l'entreprise		SARL 59 INVESTISSEMENT		Néant ☐		
				Exercice N		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé 903 650 ..)			DA	903 650	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,			DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)			DC		
	Réserve légale (3)			DD	90 365	
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)			DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * EJ)			DG	758 179	
	Report à nouveau			DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	(17 842)	
	Subventions d'investissement			DJ		
	Provisions réglementées *			DK		
	TOTAL (I)			DL	1 734 351	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM		
	Avances conditionnées			DN		
	TOTAL (II)			DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP		
	Provisions pour charges			DQ		
	TOTAL (III)			DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS		
	Autres emprunts obligataires			DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	141 293	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)			DV	334 169	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	141 888	
	Dettes fiscales et sociales			DY	118 939	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ		
Compte régul.	Autres dettes			EA	60 420	
	Produits constatés d'avance (4)			EB		
TOTAL (IV)			EC	796 708		
Ecart de conversion passif *			(V)	ED		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	2 531 060		
RENVOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			EB	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	EC		
			Écart de réévaluation libre	ED		
			Réserve de réévaluation (1976)	EE		
	(3)	Dont réserve spéciale des plus values à long terme *			EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	685 234	
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH	15 143	

③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052-SD 2017

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : <u>SARL 59 INVESTISSEMENT</u>						Néant ☐ *	
		Exercice N					
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	226 126	FB		FC	226 126
	Production vendue	FD		FE		IF	
			biens *				
		FG	121 466	FH		FI	121 466
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	347 592	FK		FL	347 592
	Production stockée *					FM	
	Production immobilisée *					FN	
	Subventions d'exploitation					FO	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)					FP	579
Autres produits (1) (11)					FQ	5	
Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	348 175
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	1 270
	Variation de stock (marchandises)*					FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	132 411
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	56 142
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	66 222
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	3 339
	Salaires et traitements *					FY	43 438
	Charges sociales (10)					FZ	61 426
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements *			GA	3 979
			- dotations aux provisions			GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *			GC		
		Pour risques et charges : dotations aux provisions			GD		
	Autres charges (12)					GE	7
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	(20 059)
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *			(III)	GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré *			(IV)	GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)				GJ	8 838	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)				GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges				GM		
	Différences positives de change				GN	827	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				GO		
	Total des produits financiers (V)				GP	9 665	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *				GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)				GR	10 671	
	Différences négatives de change				GS	87	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				GT		
	Total des charges financières (VI)				GU	10 758	
2 RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(1 093)
3 RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	(21 152)

④

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053-SD 2017

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SARL 59 INVESTISSEMENT		Néant ☐ *		
				Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE	222	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH	222	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI	(222)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)				HK	(3 532)	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	357 840	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	375 683	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)				HN	(17 842)	
REVENUS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO	
	(2) Dont	produits de locations immobilières			HY	
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IG	
	(3) Dont	- Crédit bail mobilier *			HP	
		- Crédit-bail immobilier			HQ	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			HI	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			IJ	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			IK	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)			IX	
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)			RC	
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)			RD	
	(9)	Dont transferts de charges			A1	579
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)			A2	43 888
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3	
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4	
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives			A6	16 420
					A9	27 468
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le pondre en annexe) *			Exercice N		
PENALITES				222		
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs *			Exercice N		
				Charges antérieures		
				Produits antérieurs		

Désignation de l'entreprise <u>SARL 59 INVESTISSEMENT</u>										Néant ☐ *			
CADRE A				IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations			
								Conseil d'administration, à une reévaluation proposée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement			TOTAL I		CZ		D8		D9			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles			TOTAL II		KD		KE		KF			
CORPORELLES	Terrains					KG		KH		KI			
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9		KJ	157 000	KK		KL			
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1		KM		KN		KO			
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions	Dont Composants	M2		KP		KQ		KR			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants	M3		KS		KT		KU			
	Installations générales, agencements, aménagements divers *				KV		KW		KX	2 578			
	Matériel de transport *				KY		KZ		LA				
	Matériel de bureau et mobilier informatique				LB		LC		LD				
	Emballages récupérables et divers *				LE		LF		LG				
	Immobilisations corporelles en cours					LH		LI		LJ			
	Avances et acomptes					LK		LL		LM			
	TOTAL III					LN	157 000	LO		LP	2 578		
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence					8G		8M		8T			
	Autres participations					8U	1 418 000	8V		8W			
	Autres titres immobilisés					IP		IR		IS			
	Prêts et autres immobilisations financières					IT	1 520	IU		IV			
	TOTAL IV					LQ	1 419 520	LR		LS			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)						OG	1 576 520	OH		OJ	2 578		
CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Reévaluation fiscale * ou évaluation par mise en équivalence					
				par virement de poste à poste				Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice					
INCORP.	Frais d'établissement et de développement			TOTAL I		IN		CO		DO		D7	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles			TOTAL II		IO		IV		LW		IX	
CORPORELLES	Terrains					IP		IX		LY		IZ	
	Constructions	Sur sol propre				IQ		MA		MB	157 000	MC	157 000
		Sur sol d'autrui				IR		MD		ME		MF	
		Inst. gales, agencets et am. des constructions				IS		MG		MH		MI	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels					IT		MI		MK		ML	
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencets, aménagements divers				IU		MM		MN	2 578	MO	2 578
		Matériel de transport				IV		MP		MQ		MR	
		Matériel de bureau et informatique, mobilier				IW		MS		MT		MU	
	Emballages récupérables et divers *					IX		MV		MW		MX	
	Immobilisations corporelles en cours					MY		MZ		NA		NB	
	Avances et acomptes					NC		ND		NE		NF	
	TOTAL III					IY		NG		NH	159 578	NI	159 578
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence					IZ		OU		MI		OW	
	Autres participations					IO		OX		OY	1 418 000	OZ	
	Autres titres immobilisés					II		OB		OC		OD	
	Prêts et autres immobilisations financières					I2		OI		OF	1 520	OG	
	TOTAL IV					I3		NI		OK	1 419 520	OL	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)						I4		OK		OF	1 576 520	OM	2 578

TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION
SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

D.G.F.I.P. N° 2054-bis-SD 2017

Exercice N clos le

3 1 1 2 2 0 1 6

Les entreprises ayant pratiqué la réévaluation légale de leurs immobilisations amortissables (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col 6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : SARL 59 INVESTISSEMENT

Néant ☒ *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 - col. 2) - col. 5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

(1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.

(2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.

(3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.

(4) Ce montant comprend :

a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;

b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.

(5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne « Provisions réglementées ».

CADRE B

DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE

2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE -

3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE =

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2032.

⑥

AMORTISSEMENTS

DGFIP N° 2055-SD 2017

Formulaire obligatoire (article 33 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>SARL 59 INVESTISSEMENT</u>										Néant ☐ *	
CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *									
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES			Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements affectés aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice		
Frais d'établissement et de développement TOTAL I			CY		EL		EM		EN		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II			PE		PF		PG		PH		
Terrains			PI		PJ		PK		PL		
Constructions	Sur sol propre	PM	3 251	PN	3 928	PO		PQ	7 179		
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU			
	Inst. générales, agencements et aménagement des constructions	PV		PW		PX		PY			
Installations techniques, matériel et outillage industriels			PZ		QA		QB		QC		
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagement divers	QD		QE	52	QF		QG	52		
	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK			
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL		QM		QN		QO			
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT			
TOTAL III			QU	3 251	QV	3 979	QW		QX	7 230	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)			YN	3 251	YP	3 979	YQ		YR	7 230	
CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES									
Immobiliations amortissables		DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice			
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel				
Frais d'établissement TOTAL I		M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6			
Autres immobilisations corporelles TOTAL II		N7	N8	N9	N10	N11	N12	N13			
Terrains		Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8			
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5	R6			
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3	S4			
	Inst. gales, agenc. et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2			
Inst. techniques mat. et outillage		T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9			
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc. am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7			
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5			
	Mat. bureau et mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3			
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1			
TOTAL III		X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8			
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV		Y1			Y2			Y3			
Total général (I + II + III + IV)		NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV			
Total général non dérog. (NP + NQ + NR)		NW	Total général non dérog. (NS + NT + NU)		NY	Total général non dérog. (NW - NY)		NZ			
CADRE C											
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice			
Frais d'émission d'emprunt à capital						Z9		Z8			
Primes de remboursement des obligations						S0		SR			

*

7

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

DGFIP N° 2056-SD 2017

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SARL 59 INVESTISSEMENT							Néant ☒ *	
Nature des provisions		Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
		1	2		3		4	
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA		TB		TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD		TE		TF	
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG		TH		TI	
	Amortissements dérogatoires	3X	TM		TN		TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4		D5		D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies II du CGI)	IJ	IK		IL		IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP		TQ		TR	
	TOTAL I	3Z	TS		TT		TU	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B		4C		4D	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F		4G		4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K		4L		4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P		4R		4S	
	Provisions pour pertes de change	4T	4U		4V		4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y		4Z		5A	
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C		5D		5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H		5J		5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP		EQ		ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S		5T		5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W		5X		5Y	
	TOTAL II	5Z	TV		TW		TX	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B		6C		6D
		- corporelles	6E	6F		6G		6H
		- titres mis en équivalence	Ø2	Ø3		Ø4		Ø5
		- titres de participation	9U	9V		9W		9X
		- autres immobilisations financières (1) *	Ø6	Ø7		Ø8		Ø9
	Sur stocks et en cours	6N	6P		6R		6S	
	Sur comptes clients	6T	6U		6V		6W	
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y		6Z		7A	
	TOTAL III	7B	TY		TZ		UA	
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	UB		UC		UD	
Dont dotations et reprises	- d'exploitation	UE		UF				
	- financières	UG		UH				
	- exceptionnelles	IJ		IK				
Titres mis en équivalence - montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-I-5° du CGI							IO	
(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision NOTA - Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 34 II de l'annexe III au CGI								

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SARL 59 INVESTISSEMENT										Néant ☐ *	
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISE	Créances rattachées à des participations		UL		UM		UN				
	Prêts (1) (2)		UP		UR		US				
	Autres immobilisations financières		UT	1 520	UV		UW	1 520			
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		VA								
	Autres créances clients		UX	292 138		292 138					
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation antérieurement constituée * UO)		ZI								
	Personnel et comptes rattachés		UY								
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ								
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM	12 579		12 579					
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	2 981		2 981					
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN								
		Divers	VP								
	Groupe et associés (2)		VC	447 481		447 481					
	Debiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR								
	Charges constatées d'avance		VS	621		621					
	TOTAUX		VT	757 320	VU	755 800	VV	1 520			
RENVOIS	(1)	Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD								
		- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE								
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF								
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG	15 583		15 583						
	à plus d'1 an à l'origine	VH	125 711		14 236		59 652		51 822		
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A									
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	141 888		141 888						
Personnel et comptes rattachés		8C	2 557		2 557						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	16 063		16 063						
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E	9 047		9 047						
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	90 694		90 694						
	Obligations cautionnées	VX									
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	578		578						
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI	334 169		334 169						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	60 420		60 420						
Dettes représentatives de titres empruntés ou remis en garantie *		72									
Produits constatés d'avance		8I									
TOTAUX		VY	796 738	VZ	685 234		59 652		51 822		
RENVOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VI		(2)	Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques	VI				
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VI	13 976	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032						

Désignation de l'entreprise : SARL 59 INVESTISSEMENT		Formulaire déposé au titre de l'IR		ET	Néant ☐ *		Exercice clos le : 31/12/2016		
I. RÉINTÉGRATIONS							BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE		
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail (entreprises à l'IR)		de l'exploitant ou des associés				WA		
			de son conjoint				WB		
			moins part déductible *				WC		
	Avantages personnels non déductibles * (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)		WD	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles		WE	XE		
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du CGI)		WF	Taxe sur les voitures particulières des sociétés (entreprises à l'IS)		WG			
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option		RA	Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 series D)		RB			
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)		WI	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067- bis)		XX	XW		
	Amendes et pénalités		WJ	Charges financières (art. 212 bis) *		XZ			
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI *							XY	
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2031-NOT-SD)							17	
Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE		WL	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI		L7	K7		
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme		- imposées aux taux de 15 % ou de 19 % (16 % pour les entreprises à l'impôt sur le revenu) - imposées au taux de 0 %					1B	
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs *		- Plus-values nettes à court terme - Plus-values soumises au régime des fusions					ZN	
								WN	
								WO	
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)							XR		
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *		Intérêts excédentaires art. 39-1-3° et 212 du CGI	SU	Zones d'entreprises * (activité exonérée)		SW	WQ	222	
		Déficits étrangers antérieurement réduits par les PME (art. 209 C)	SX	Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro		M8			
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage							Y1		
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage							Y3		
TOTAL I							WR	222	
II. DÉDUCTIONS							PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE		
Quote-part dans les pertes subies par une société de personne ou un G.I.E. *							WS	17 842	
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B-SD, cadre III)							WT		
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % (16 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu) - imposées au taux de 0 % - Imposées au taux de 19 % - imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures - imputées sur les déficits antérieurs					WV	
								WH	
								WP	
								WW	
								XB	
								I6	
Autres plus-values imposées au taux de 19 %							WZ		
Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée *							XA		
Régime des sociétés mères et des filiales * Produit net des actions et parts d'intérêts :		Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation		2A					
Mesures d'incitation	Majoration autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'outre-mer *							ZY	
	Majoration d'amortissement *							XD	
	Entreprises nouvelles (prise d'entreprises en difficulté 44 septies)	K9	Entreprises nouvelles 44 septies	L2	Entreprises nouvelles 44 septies	L5	XF		
	Pole de compétitivité (art. 44 quinquies)	L6	Société d'investissement immobilier (art. 208 C)	K3	Zone de restructuration de la défense 44 terdecies	PA			
	Zone franche urbaine (art. 44 quinquies A)	OV	Basins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	1F	Zone franche d'activité (art. 44 quaterdecies)	XC			
Zone de revitalisation rurale (art. 44 quinquies)							PC		
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)							XS		
Dédutions diverses à détailler sur feuillet séparé		dont déduction exceptionnelle pour investissement *	X9	Créance dégagée par le report en arrière de déficit		ZI	XG	3 532	
Dédution des produits affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage							Y2		
III. RÉSULTAT FISCAL							TOTAL II		
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :		bénéfice (I moins III) déficit (II moins I)		XL			XJ	21 374	
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS) *				ZI			XL		
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS) *							XO		
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)				XN				21 374	

DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

DGFIP 2058 A 2017

Extension

SARL 59 INVESTISSEMENT

[illegible]